

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois le mercredi 27 décembre 2023, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 22 décembre 2023

Objet
N° 23/10/05
Régie d'exploitation des remontées mécaniques de la Poya *
Réduction des tarifs des forfaits dû au faible enneigement

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Mme Rachel ROUSSET, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE

Représentés Madame Audrey PENIN donne pouvoir à Monsieur Jérémy VALLAS

Absents excusés Mesdames Guyonne FOURNIER et Audrey PENIN

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, du fait du faible enneigement, le télésiège « Poya 1 » est à l'arrêt et que le télésiège « Poya 2 » n'est fonctionnel que jusqu'au lâcher intermédiaire.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de réduire le montant des forfaits, hors forfait « fil-neige », de 50%, jusqu'à ce que l'enneigement permette que les installations soient à nouveau fonctionnelles, soit :

	Tarifs réduits adulte	Tarifs réduits jeunes et seniors
Journée	10.00€	8.50€
Demi-journée et tarif soleil	8.50€	7.25€
6 jours	48.75€	41.75€
6 demi-journées	41.25€	35.00€

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs tels que présentés ci-dessus tant que les conditions d'enneigement ne permettent pas l'ouverture totale des remontées mécaniques.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Maryvonne ALVARD



Le Maire,
Jérémy VALLAS

